

Chapitre 9 Succès en général de la SEE à promouvoir les politiques du Gouvernement du Canada	111
Introduction	111
Responsabilisation et transparence	112
Aperçu de la question	112
La <i>Loi sur l'accès à l'information</i>	113
Divulgaration des opérations	115
Protection de l'environnement et développement durable	116
Les processus de l'OCDE et de la Banque mondiale	117
Cadre d'examen environnemental de la SEE	119
La mission officielle de la SEE	121
Obligation d'informer le public des évaluations environnementales	124
Exportations environnementales	125
Droits de la personne	126
Les droits de la personne et la SEE	127
La question de l'interdiction stricte à l'échelle d'un pays	128
Évaluations des droits de la personne à l'échelle d'un projet	128
Obligations contractuelles et code de conduite des exportateurs	129
 Chapitre 10 Questions institutionnelles et administratives	 131
Introduction	131
Statut de la SEE en vertu de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	131
Critères d'admissibilité au statut de société de la Couronne énumérée dans la Partie II	132
Vérification	132
Statut de la SEE en vertu de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i>	133
Indemnisation au titre du Compte du Canada	133
Structure du capital	133
Réserves pour pertes	134
Conclusion	134
Relations entre la SEE et les autres organismes fédéraux du Canada	135
Relations avec les autres institutions financières de la Couronne	135
Relations avec les autres ministères	135
Le régime de gestion de la SEE	136
Situation actuelle	136
Le conseil d'administration de la SEE	136
Nomination des membres du conseil et du directeur général de la SEE	137